

L'exploitation sexuelle

Pistes de réflexions et
d'intervention

MARC-ANDRÉ BONNEAU
B.SC. CRIMINOLOGUE

Plan de la présentation

Définitions et concepts

Dynamiques de victimisation

Conséquences et besoins

*Approches à prioriser en matière d'accompagnement
des victimes d'exploitation sexuelle*

Définitions et concepts

La définition de l'exploitation sexuelle

Le système d'exploitation

Le contexte socio-légal

Le portrait des victimes

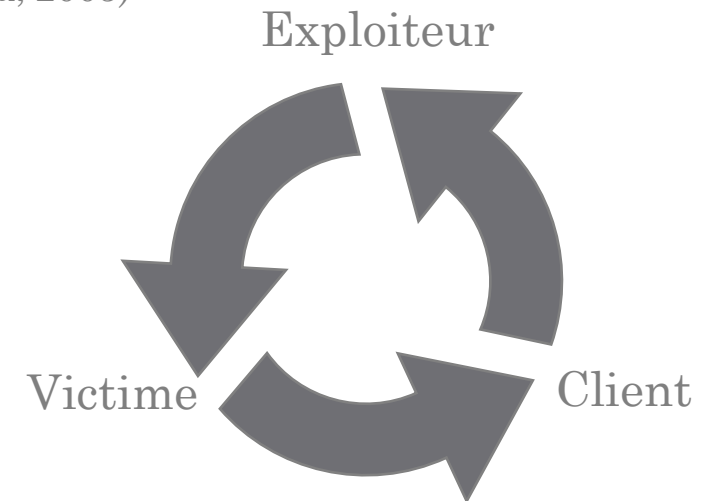
Définition de l'exploitation sexuelle au Québec

«[...] une situation, un contexte ou une relation où un individu profite de l'état de vulnérabilité ou de dépendance d'une personne, ou de l'existence d'une inégalité des rapports de force, dans le but d'utiliser le corps de cette personne à des fins d'ordre sexuel, en vue d'en tirer un avantage. Il peut s'agir d'un avantage pécuniaire, social ou personnel, tel que la gratification sexuelle, ou de toute autre forme de mise à profit»*.

*Cette définition permet d'inclure toutes victimes, sans égard à l'âge

Le système d'exploitation

- Un exploitateur/proxénète exerce une forme de contrôle physique, psychologique, coercitive ou non, à l'égard d'une victime, l'amenant à [vendre ou échanger des services sexuels] contre son gré, à un [client]. (Programme de prévention Jeunesse de Laval, 2019)
- L'exploiteur vise donc à dominer et contrôler la victime dans la perspective d'un gain, l'exploitation sexuelle étant le moyen ciblé pour y parvenir (Ricard-Guay, 2015; Paradis et Cousineau, 2005)
- 80% à 90 % des femmes impliquées dans le milieu seraient contraintes d'offrir des services sexuels sous la coercition physique, psychologique, financière, affective ou émotionnelle d'un proxénète (Szczepanik, Ismé et Grisé, 2014; Service du renseignement criminel du Québec, 2013)



L'exploitation sexuelle

Au sens de la loi

Arrêt Bedford (2013) – Loi C-36

- Décision de la Cour Suprême du Canada rendant illégal l'achat de services sexuels en tout temps et en tout lieu
- En parallèle, les personnes qui vendent des services sexuels par elles-mêmes bénéficient d'une immunité acquise en lien avec leurs activités.

LPJ (2017 / 2019)

- Octobre 2017: L'exploitation sexuelle est désormais considérée comme une forme d'abus sexuel et non comme un trouble du comportement
- Janvier 2019: L'exploitation sexuelle est un motif de compromission à la sécurité et au développement à l'article 38d ; LPJ: abus sexuel ou risque d'abus sexuel.

L'exploitation sexuelle

La réalité québécoise

La Commission Spéciale sur l'Exploitation Sexuelle des Mineurs (CSESM, 2019/2020)

- Établir un portrait de l'exploitation sexuelle des mineurs au Québec, y compris les conséquences sur le passage à la vie adulte :
 - 58 recommandations découlent de ce portrait provincial.
 - 67 experts ont présenté la réalité de l'exploitation sexuelle selon leur milieu (communautaire, CSSS, recherche, médias, communautés autochtones, milieux policiers et juridiques)
- En découle un plan d'action gouvernemental
 - Briser le cycle de l'exploitation sexuelle (2021-2026)
 - 37 mesures ont été proposées selon 5 grands axes

Le portrait des victimes

- Majoritairement âgées entre 11 et 25 ans (MSP, 2019/2021);
- 36% des victimes sont mineures (Gouvernement du Québec, 2021);
- 98% sont des femmes (Gouvernement du Québec, 2021);
- Moyenne d'âge d'entrée dans le milieu : entre 14 et 15 ans (CSF, 2012).
- Au Canada, 80 % des personnes adultes impliquées dans le milieu l'ont intégré étant mineures (Côté, Earls, Bédard et Lagacé, 2016).
- La victimisation perdure souvent jusqu'à l'âge adulte lorsque l'intégration du milieu se fait à l'adolescence (Lanctôt, 2016; Cobbina et Oselin, 2011)



Dynamiques de victimisation

Les facteurs de vulnérabilités

Les trajectoires d'intégration

Les facteurs de maintien

Les dynamiques cycliques

Les facteurs de vulnérabilités :

- Antécédents d'agression sexuelle, de violence physique, de négligence (Lanctôt, 2016; Williamson et al. 2008)
- Présence d'un historique de victimisation dans le contexte familial
- Environnement familial dysfonctionnel (violence, négligence, carences affectives, précarité financière, consommation, santé mentale, placements antérieurs, etc.)
- Isolement social
- Exposition et normalisation de la sous-culture de la prostitution
- Désengagement académique
- Manque d'alternatives aux problèmes financiers
- Stratégies d'adaptation dysfonctionnelles pour surmonter les traumatismes antérieurs ayant un effet précipitant (fugues, consommation de substance, délinquance, etc.)

Trajectoires d'intégration

L'intégration volontaire

L'intégration en contexte de
précarité

L'intégration violente

L'incitation à l'échange

Trajectoires d'intégration

(Kulig et Cullen, 2021)

L'intégration volontaire

Choisir consciemment et librement de s'engager dans l'industrie du sexe, seul.e et/ou en collaboration avec une autre personne.

L'intégration en contexte de précarité

Associée à la nécessité de répondre à certains besoins qui ne peuvent pas être comblés autrement (loyer, nourriture, etc.); perception d'être l'unique alternative.

(Bourassa-Dansereau, Millette et Côté, 2022)

Trajectoires d'intégration

(Kulig et Cullen, 2021)

L'intégration violente

L'exploiteur utilisera une forme de violence, directe ou indirecte, afin de soumettre la personne à vendre des services sexuels.

L'incitation à l'échange

L'exploiteur utilisera les vulnérabilités de la personne pour l'amener à intégrer le milieu en la persuadant que c'est sa décision. Se décline en 3 catégories.

La violence, le contrôle et la désaffiliation

- La violence, la manipulation, le chantage et les menaces sont des moyens privilégiés pour assujettir la personne victime dans une perspective de gain (Stark et Hodgson, 2004).
- L'amour, la précarité financière, la dépendance aux substances, le manque d'alternatives, la peur de représailles, l'endettement coercitif, limiteront la sortie du milieu et/ou favoriseront le retour dans le milieu (Lanctôt, 2016 ; Cobbina et Oselin, 2011; Baker et coll, 2010 ; Stark et Hodgson, 2004).
- Les déplacements dans différentes régions/provinces/pays peuvent entraîner une désaffiliation entre la personne victime et son réseau social.
- La surveillance des communications et des réseaux sociaux limite la recherche d'aide de la personne victime et l'accès à son réseau, et ainsi augmenter le sentiment qu'elle est contrôlée.

Cette « violence systématique des proxénètes à l'égard des [victimes] ne vise pas seulement à les contrôler, mais souligne également l'impuissance, l'absence de valeur et l'invisibilité de la victime [...]»
(TRADUCTION LIBRE, FARLEY, 2003).

L'effet de la société

- **Le passage à l'âge adulte :** Les bris de services sont fort probables à la majorité. L'accessibilité aux services dépendra de sa capacité à se mobiliser, à surmonter ses traumatismes et la stigmatisation qu'elle vit (CSESM, 2020).
- **La peur du jugement** et de subir davantage de conséquences sont jumelées peut éroder leur capacité à faire confiance, à accepter l'aide ou à se mobiliser (Lanctôt, 2016 ; Sallmann, 2010 ; Baker et al., 2010 ; Ullmann et Filipas, 2001).
- **Le stigma associé à l'industrie du sexe;** L'implication des victimes dans le milieu est souvent perçue comme volontaire, les conséquences vécues étant attribuables à "leur choix". Cela peut réduire leur capacité à chercher de l'aide et faire confiance à autrui (Matthews, 2014).
- **Les antécédents d'expériences négatives;** avec les proches, les intervenants sociaux et les acteurs du système de justice peuvent réduire leur capacité à rechercher l'aide ou à sortir du milieu (Parent et coll., 2003; Nixon et coll., 2002).



Les dynamiques cycliques

CYCLE DE L'EXPLOITATION SEXUELLE

ORRÉS

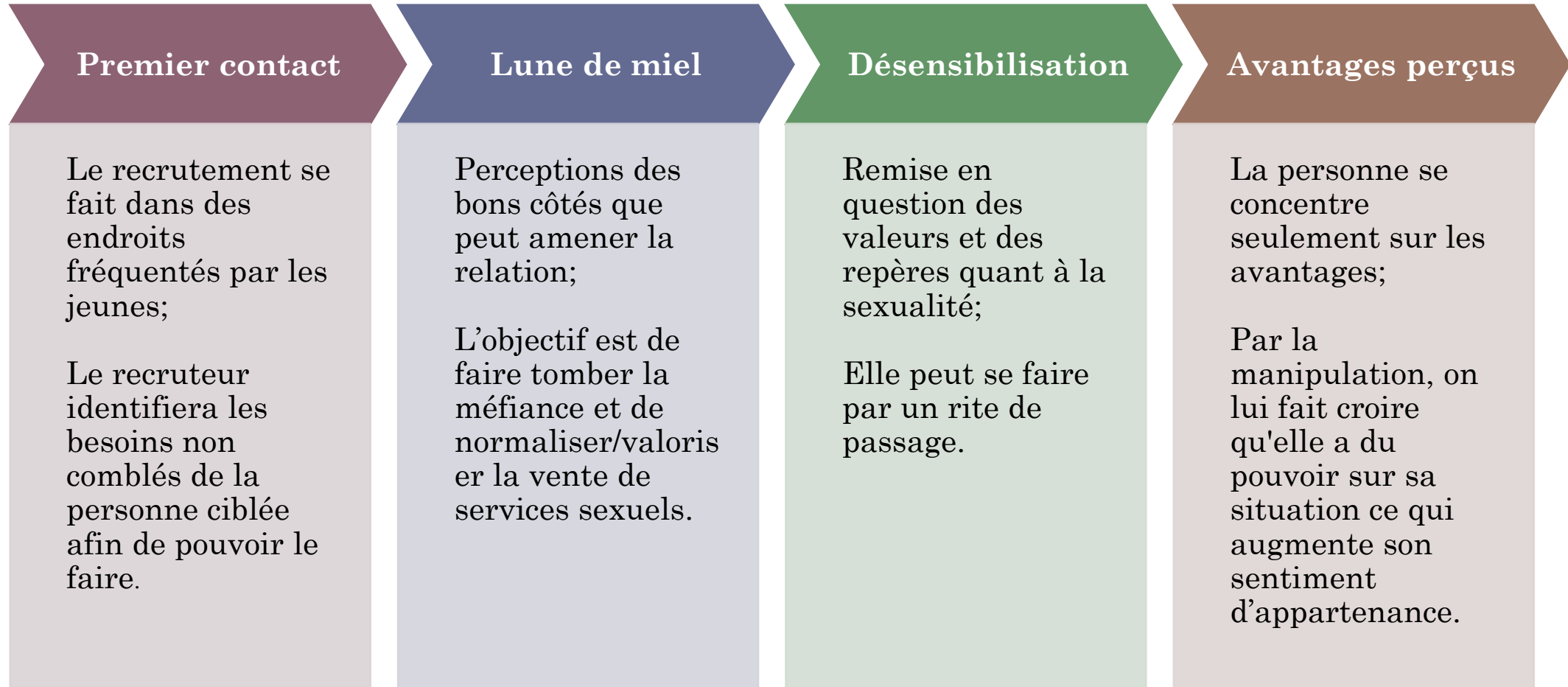
OUTIL DE RÉFÉRENCES RÉGIONAL EN EXPLOITATION SEXUELLE

Schéma : Comité Régional en Exploitation Sexuelle de Lanaudière, 2022

Adapté de Fleury et Fredette, 2002

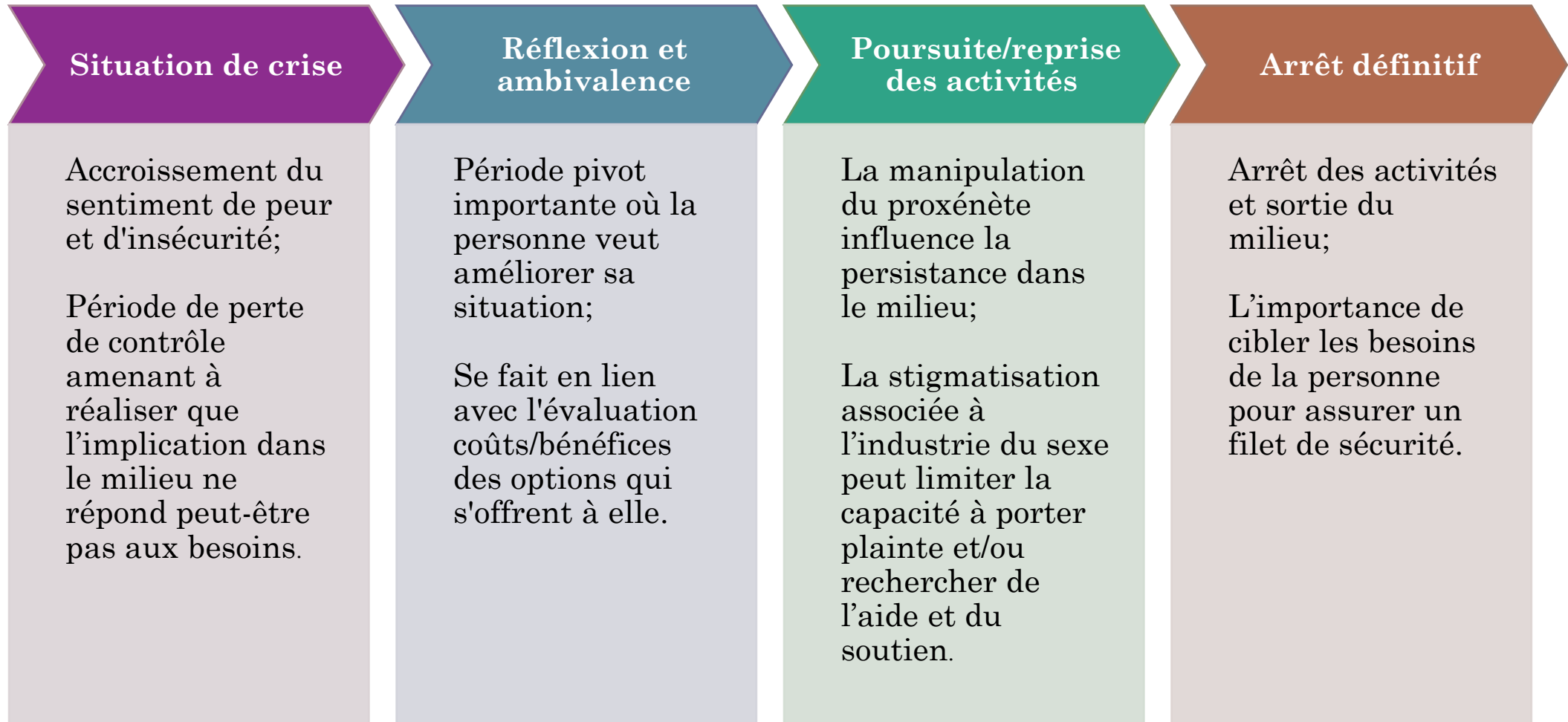
Dynamiques cycliques

Les étapes du cycle



Dynamiques cycliques

Les étapes du cycle



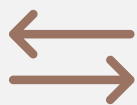
Dynamiques cycliques



Il est fréquent que des victimes d'exploitation sexuelle demeurent impliquées dans le milieu sur de longues périodes, allant de quelques mois à plusieurs années (Baker et coll., 2010; Cobbina et Oselin, 2011);



Les tentatives de sortie du milieu sont habituellement multiples (entre 6-8), celles-ci étant complexifiées par l'accumulation des conséquences (Benoit et Millar, 2001; Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, 2014; Lanctôt, 2016;);



Les retours dans le milieu sont influencés par les besoins sous-jacents à l'implication initiale dans le milieu (absence d'alternatives) (Benoit et Millar, 2001; Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle, 2014; Lanctôt, 2016;).

Les conséquences
de l'exploitation
sexuelle

Psychologiques

Sexuelles

Socio-économiques

Conséquences psychologiques

- Troubles d'usage de substance
- Trouble de stress post-traumatique et trauma complexe
- Troubles anxieux
- Troubles de l'humeur
- Troubles dissociatifs
- Trouble obsessionnel-compulsif
- Trouble de la personnalité limite (*)
- Sentiment de responsabilité face à la victimisation

Conséquences sexuelles

- ITSS
- Grossesse non désirée
- Perte de plaisir/désir
- Désensibilisation/*Disembodiment*
- Performance de la sexualité
- Évitement de l'intimité / aversion de la sexualité
- Douleurs génitales

Conséquences socioéconomiques

- Difficultés à trouver un emploi
- Difficultés à trouver un logement
- Dettes encourues (réelles et/ou factices)
- Difficultés interpersonnelles (méfiance, attachement)
- Réseau social appauvri
- Accusations criminelles
- Victimisation secondaire

Les approches
à privilégier

La méfiance et le lien de
confiance

Les approches recommandées

La méfiance et le lien de confiance

Pourquoi la méfiance?

- Les expériences négatives que les victimes ont déjà vécues avec des personnes de confiance;
- Les personnes côtoyées dans le milieu ont pu véhiculer une vision négative des services/des organismes qui pourraient leur venir en aide;
- La peur de représailles de la part du milieu dont la victime tente de s'en sortir ou de fuir.

La méfiance et le lien de confiance

Comment intervenir en contexte de méfiance

La relation unissant l'intervenant.e à la personne victime représente un pilier sécuritaire et stable envers qui la personne peut se référer en toute confidentialité afin d'exprimer ses besoins, ses émotions et ses pensées selon SA réalité.

- Prendre conscience de ses préjugés et de ses privilèges;
- Considérer l'entièreté du bagage culturel, économique et social qui a contribué à façonner de manière différente leur vie;
- Reconnaître l'influence de sa trajectoire de victimisation et de ses expériences de vie adverses;
- Démontrer à travers des gestes concrets qu'on respecte entièrement l'autre personne et qu'on croit sincèrement en sa capacité d'évoluer.

Approches à privilégier

Approche sensible au trauma

(Hester et Westmarland, 2004; Lanctôt, 2016; Muraya et Fry, 2016)

L'intervention empathique

Approche holistique

(Hester et Westmarland, 2004; Hodges et Burch, 2019; Muraya et Fry, 2016)

L'action concertée

Réduction des méfaits/risques

(Cobbina et Oselin, 2011; Hester et Westmarland, 2004; Mayhew et Mossman, 2007)

**La reconnaissance des situations
à risques**

Approche motivationnelle

(Prochaska et DiClemente, 1984)

Le respect du rythme

Modalités d'intervention

La proactivité

Relancer la personne victime, même lorsque celles-ci ne se présentent pas aux services.

La flexibilité

Offrir des heures, des lieux et un environnement «sécurisant».

La disponibilité

Offrir un délai d'intervention rapide avec différentes modalités.

La concertation / collaboration

Mettre en place un filet de sécurité entre les différent.e.s acteur.trice.s autour de la personne.

Attitudes à privilégier

Reconnaitre ses limites

Respecter son rythme

Encourager et soutenir ses forces

Recevoir et remercier

Être à l'aise avec le thème de la sexualité

**Merci pour votre
participation !**

Pour me joindre :

m-abonneau@cavacmontreal.qc.ca